

Présentation

Claire Varin

Number 77, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/2ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société littéraire de Laval

ISSN

1194-8159 (print)

1920-812X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Varin, C. (2008). Présentation. *Brèves littéraires*, (77), 7–8.

1A PRIX DE LA FONDATION LAVALLOISE DES LETTRES

PRÉSENTATION

La Fondation lavalloise des lettres (FLDL) a pour mission d'être à Laval et dans la francophonie un foyer actif de sauvegarde et de promotion des arts littéraires de langue française. La FLDL voit non seulement à recueillir des dons en vue de soutenir des organismes apparentés, mais encore à réaliser des projets à caractère éducatif et littéraire à l'intention du plus grand nombre.

Enregistrée comme organisme de bienfaisance en 2004, la jeune Fondation a tenu en 2007 sa première activité de financement. Le concert-bénéfice « Parlez-moi de l'amour des mots et de la musique » a créé, sauf erreur, un précédent au Québec en permettant d'amasser, au profit des arts littéraires, 88 000 \$. Vingt personnalités du monde des affaires ont donné chacune 3000 \$ – et l'une d'elles, 10 000 \$ – à titre d'appui à la littérature. En vue de les remercier de leur contribution, la FLDL les conviait pour l'occasion à une cérémonie inusitée : un adoubement qui élevait ces grands donateurs au rang de « Chevalier Mæcenas » en l'honneur de Mæcenas, protecteur des arts et des lettres, chevalier ayant vécu au 1^{er} siècle avant notre ère, et dont le patronyme deviendrait un jour nom commun. La cérémonie a consacré leur entrée dans la Chevalerie Mæcenas instituée par la Fondation pour mettre en lumière l'apport des « représentants » actuels de l'ancêtre romain. Accompagnée d'un maître d'armes, la présidente du Conseil de la culture de Laval, Madame Jocelyne Guertin, a joué le rôle de Grand Maître de la Chevalerie Mæcenas, et remis aux donateurs un certificat attestant leur nouveau rang « socioculturel ».

Ils ont donné à la Fondation lavalloise des lettres et continueront de le faire, souhaitons-le, afin que se poursuivent dans le silence, loin des bruits du monde, l'œuvre d'écriture et l'acte de lecture, les rencontres avec les livres qui recèlent la somme de l'expérience humaine, avec les LETTRES MÉMOIRE DE L'HUMANITÉ, devise de la Fondation.

C'est grâce à ces donateurs que, entre autres activités et publications, la Fondation attribue ses prix de prose et de poésie accordés à des textes courts de moins de 1500 mots. La FLDL prend ainsi la relève des Prix Brèves littéraires fondés par la Société littéraire de Laval qui demeure chargée de les gérer et de recevoir nouvelles et poèmes en provenance de la francophonie.

Le Prix de poésie de la Fondation lavalloise des lettres a été décerné à Roch Nappert. Ancrée dans une réalité sociohistorique

québécoise, son « Poème du coton et de la soie » est porté par un souffle et une écriture remarquables qui lui confèrent une valeur universelle.

En raison de ses grandes qualités littéraires, ce poème a fait l'unanimité chez les membres du jury composé des poètes Andrée Dahan et Patrick Coppens, et de moi-même.

« Goodbye, Léa » de Lise Clermont a mérité le Prix de la nouvelle de la Fondation lavalloise des lettres pour son inventivité stylistique et sa narration enlevée, vivifiée par plusieurs références culturelles, ainsi que pour la capacité de l'auteure à traiter d'un sujet grave avec humour et sensibilité. Par ailleurs, Claire Boulé reçoit une mention pour sa maîtrise de la langue et les accents poétiques de « Rase campagne » qui sollicite tous les sens et expose une situation rarement abordée en littérature...

Le jury de prose était constitué de la romancière Marie-Marthe Fortin-D'Argenson, du nouvelliste André-Guy Robert et de celle qui signe cette présentation.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont soumis un texte à l'un ou l'autre des Prix de la Fondation lavalloise des lettres (anciennement Prix Brèves littéraires). Nous vous encourageons à participer toujours plus nombreux à ces prix : « comme chacun va / vers l'autre en lui-même / pour s'entendre nu et sans larmes / au fond de son cœur jumeau. »*

Claire Varin

Présidente-fondatrice de la FLDL

* extrait du poème de Roch Nappert